MISE EN LIGNE LE 23-04-2024

ville d'Unieux
Porte des Gorges de la Loire

COMMUNE D'UNIEUX
REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE EN DATE DU LUNDI 8 AVRIL 2024

Le lundi huit avril deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil municipal de la Ville d'Unieux se sont réunis en salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Christophe FAVERJON, Maire, après avoir été convoqués en date du vingt-neuf mars deux mille vingt-quatre, en application des articles L.2121.10 et L.2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : MM et Mmes Christophe FAVERJON, Fabrice MIALON, Gisèle ARSAC, Fabrice CORDAT, Manuel DE SA, Djida OUCHAOUA, Gaston CONSTANT, Daniel RATHIER, Monique FAURAND, Agnès PESTRE, Juliette HAUW, Pascal PEYRAT, Karine RICORT, Laurent LAFRÉCHOUX, Nicolas DUTARTRE, Nathalie DUVAL, Carmela LEDDA, Bernard CHAPELON.

Pouvoirs déposés : Mme Corinne CABUT à Mme Monique FAURAND, Mme Véronique ROMEYER à M. Daniel RATHIER, M. Philippe BEAUNE à M. Pascal PEYRAT, M. Jean-Yves CHAUSSIN à Mme Gisèle ARSAC, Mme Nathalie RAFFIN à Mme Juliette HAUW, M. Stéphane CESARATTO à M. Christophe FAVERJON, Mme Morgane RICHARD à M. Fabrice MIALON, Mme Clémentine PAGNIER à Mme Djida OUCHAOUA, M. Frédéric BATTIE à M. Bernard CHAPELON, M. Rémi FAVIER à Mme Carmela LEDDA.

Excusée : Mme Véronique RESSEGUIER.

Nombre de conseillers : 29 - **Nombre de présents** : 18 - **Nombre de votants :** 28
Désignation de secrétaire de séance : Mme Gisèle ARSAC

DÉLIBÉRATION N°2024-04-05

OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023 – BUDGET PRINCIPAL

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal,
VU le Compte Financier Unique 2023,
CONSIDÉRANT les dépenses à couvrir en investissement et en fonctionnement,
CONSIDÉRANT que le Compte Financier Unique 2023 présente :

Excédent de fonctionnement	1 917 778.80 €
Besoin de financement de l'investissement (y compris restes à réaliser)	1 441 967.00 €
Solde de clôture	**475 811.80 €**
Après la prise en compte des restes à réaliser	
Recettes	1 595 355.00 €
Dépenses	2 075 905.68 €

LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 24 VOIX POUR, 4 ABSTENTIONS,

- DÉCIDE d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit **:**

Affectation sur 2024	
Au compte 1068 (part du résultat de fonctionnement affecté en investissement)	1 441 967,00 €
Report à nouveau de fonctionnement au chapitre 002 (recettes)	475 811,80 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001	961 416,32 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214203168-20240408-2024-04-05-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/04/2024
Publication : 15/04/2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MAIRIE D'UNIEUX (Loire)

Pour extrait conforme au registre des délibérations.
Fait à UNIEUX, le 8 avril 2024.
Le Maire,
Christophe FAVERJON.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MAIRIE D'UNIEUX (Loire)